

ANNEXE AU
JOURNAL OFFICIEL
DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LOIS ET DÉCRETS

DIRECTION DE L'INFORMATION
LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.journal-officiel.gouv.fr



Standard01.40.58.75.00
Annonces01.40.58.77.56
Accueil commercial.... 01.40.15.70.10

Associations

Fondations d'entreprise

**Associations syndicales
de propriétaires**

Fonds de dotation

Annonce n° 566 - page 37

31 - Haute-Garonne

ASSOCIATIONS

Créations

Déclaration à la préfecture de la Haute-Garonne.

UNION REGIONALE DES FOYERS RURAUX LANGUEDOC ROUSSILLON MIDI PYRENEES (URFR LRMP).

Objet : adhère aux valeurs de l'Education Populaire et s'inscrit dans le champ de l'économie sociale, de l'animation et du développement culturel et durable des territoires et de l'amélioration de l'environnement et du cadre de vie ; elle contribue à rassembler, fédérer des acteurs qui agissent sur les territoires périurbains ou ruraux ; elle "fait mouvement" tout en respectant les singularités culturelles, les identités territoriales multiples ; elle invite à la réflexion et favorise entre les acteurs, le débat, l'échange, la confrontation des idées et des expériences de terrain ; elle se donne pour mission d'encourager l'innovation, l'expérimentation sous toutes ses formes dans le respect de ses valeurs, de son histoire, à travers les objectifs suivants : défendre la diffusion de la connaissance, favoriser une éducation étendue au plus grand nombre afin de permettre à chacun de s'épanouir, s'émanciper, de s'engager comme citoyen actif de son devenir ; déployer une action collective visant à conscientiser l'individu, qui reconnaît à chacun la volonté et la capacité de progresser et de se développer à tous les âges de la vie ; promouvoir la réflexion critique individuelle pour permettre à chacun d'être et d'agir dans le champ social au plus près de sa réalité ; favoriser, par son action, le développement du lien social et de la citoyenneté au sein de l'environnement urbain ou rural ; défendre la reconnaissance de toutes les cultures et l'égal accès aux pratiques culturelles ; soutenir et accompagner dans leur fonctionnement et leur développement les Fédérations Départementales y adhérant ; à cet effet être un centre de ressources.

Siège social : parc technologique du canal Napa Center, 3, rue Ariane, 31520 Ramonville-Saint-Agne.

Date de la déclaration : 15 février 2016.